

Les Taux de Réussite en M2 UFR SUFOM (2023-2024)

Méthodologie :

Cette étude porte sur les étudiants ayant procédé à une inscription en M2 à l'Université Paris Nanterre, dans l'UFR SUFOM durant l'année universitaire 2023-2024.

Remarques :

- Les redoublants sont inclus dans le champ de l'étude
- Les étudiants inscrits parallèlement en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), ou inscrits en EAD (enseignement à distance) sont exclus du champ de l'étude.
- Tous les régimes de formation sont pris en compte dans cette étude.

Définitions :

Nombre d'inscriptions = nombre total d'inscriptions administratives

Taux de réussite des étudiants inscrits = nombre d'inscriptions administratives pour lesquelles l'étape est validée / Nombre total d'inscriptions administratives.

Etudiants présents : sont considérés comme présents, les étudiants ayant obtenu minimum une note supérieure à zéro.

Taux de réussite des étudiants présents = nombre d'inscriptions administratives pour lesquelles l'étape est validée / nombre d'inscriptions administratives pour lesquelles les étudiants ont été présents.

NS : Non significatif = tout effectif strictement inférieur à 5

Aide à la lecture :

Taux de réussite en M2 à l'UFR SUFOM :

Mention du diplôme	Nombre d'inscriptions administratives	Présents	Admis	Taux de réussite des inscrits	Taux de réussite des étudiants présents
Mention 1	20	18	15	75%	83,3%
Mention 2	112	110	108	96,4%	98,1%
Ensemble	132	128	123	93,1%	96,1%

En M2 dans l'UFR SUFOM dans la mention X :

- ✓ On dénombre 132 inscriptions administratives
- ✓ On dénombre 128 inscriptions administratives pour lesquelles les étudiants ont été présents
- ✓ On dénombre 123 inscriptions administratives pour lesquelles l'étape est validée

Ceci signifie que parmi les étudiants inscrits, 93,1% ont été admis, et parmi ceux présents, 96,1% ont été admis.

Taux de réussite en M2 à l'UFR SUFOM :

Mention du diplôme	Nombre d'inscriptions administratives	Présents	Admis	Taux de réussite des inscrits	Taux de réussite des étudiants présents
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré	101	87	78	77,2%	89,7%
Ensemble	101	87	78	77,2%	89,7%